



« *l'éco-village* »

*une conception*

*pour notre futur*

### ... Il est question d'éco-village ...

Les modes ont des cycles, c'est normal, les idées courent le monde en prenant leur temps et reviennent à leur point de départ. Il en va du thème de celle de l'éco-village, comme de beaucoup d'autres. La notion d'éco-village fait son chemin, elle n'est pas nouvelle. Elle s'adapte au temps et aux modes...

En Europe on attribue à l'année 1968 tant de choses, qu'on peut bien y ajouter l'idée, l'envie, le besoin de créer des lieux de vie, plus ou moins communautaires, qui fassent l'équilibre avec le développement anarchique et l'anonymat des grandes cités en périphérie de presque toutes les villes européennes de moyennes à grande importance. Qui n'a pas rêvé, au moins une fois, à la ferme en Ardèche, partagée avec des copains et des copines. Au retour à la vraie vie et au fromage de chèvre ! Beaucoup en sont revenus ! Mais quelques rares y sont toujours, un peu désabusés et grisonnants. Pourtant de plus jeunes y aspirent encore !



#### Qu'est-ce qu'un éco-village ?

Avec l'éco-village, on touche à un concept un peu plus élaboré, en tous les cas on l'espère. Il est coopératif et non communautaire et, tout dépendra du lieu où il aura la chance de se développer, de voir le jour, pour perdurer. Il faut réunir un certain nombre de conditions pour que vive un éco-village.

Les Canadiens, forts de leur territoire immense et d'un profond esprit de pionniers y sont déjà parvenus depuis longtemps, une législation sans doute plus souple leur facilite aussi grandement la tâche, surtout en matière de construction. Les habitants du nord de l'Europe aussi y sont parvenus, profitant pour certains de territoires à reconstruire après la deuxième guerre mondiale, en profitant de faire « autrement ». Et ça a marché ! Il y a peu d'éco-villages en Suisse. En France, des tentatives ont lieu, mais pas plus que ça, pour un si vaste territoire c'est étonnant. Pourtant, il y a ça et là des éco-villages qui ont déjà quelques lustres ! Une lecture attentive d'Internet, permet de compléter ce tour d'horizon volontairement très fragmentaire !

Et en Romandie, quand-est-il ?

Des tentatives ont été faites, il y a quelques références, mais pas grands choses à se mettre sous la dent. Ce n'est pourtant pas l'envie qui manque chez beaucoup de personnes.

C'est un peu cette envie qu'il est bon d'analyser afin de voir si « envie » rime avec « réalisme » ! Evaluer comment « éco-village » peut s'accorder avec la notion de coopérative d'habitation et comment marier tout ça, ici, chez nous !

De nos jours la donne c'est complété d'exigences liées à la notion de « développement durable » ! Mais là encore, attention à ce que doivent recouvrir ces deux mots qui font fureur dans le vocabulaire contemporain très « bobo ».

C'est fou ce que les médias font parfois du tord aux mots !

#### **Evoquons un peu l'individu et son habitat dans ce contexte...**

L'écobiologie, cette science qui n'en est pas une, mais qui vise à être une philosophie d'une rigueur jamais égalée jusqu'ici, a fixé des termes qui définissent parfaitement dans les actes et la durée, ce que développement et durabilité, laissent sous-entendre : « l'écobiologie est le respect de l'individu, dans son corps – son habit - son habitat, compris dans ses plans physique – psychique – spirituel » et ce dans tous les domaines de la vie de l'individu.



C'est plus court que toutes les chartes des droits de l'homme, que tous les grands principes de l'ONU et des exigences les plus rigoureuses dispensées par nombre d'ONG en ce bas monde.

C'est simple et sans appel. En plus, c'est applicable au même titre que les autres, qui ne le sont d'ailleurs pas toujours aussi facilement qu'elles le voudraient ! Par exemple, foire de minergie en construction, si on ne sait pas dans quelles conditions travaillent les ouvriers qui fabriquent les divers composants de cette belle volonté écologique ! Pas durable au niveau des trois plans si la mise en œuvre de grands principes se fait au détriment de la qualité vibratoire d'un cadre de vie. Sans effet dans le temps si tous les paramètres ne sont

pas réunis pour que l'équilibre psychique soit fort et stable afin que l'individu soit relié avec le plan spirituel de la philosophie de son choix ou « à rien », quand bien même, il ne voudrait s'attacher à aucune...

Tout cela peut paraître compliqué ! En fait ce ne l'est pas tellement que ça, il faut simplement prendre les choses dans de bon ordre et faire preuve, au moment voulu, d'un engagement sans failles.

Notre société occidentale et toutes celles qui ont choisi ce modèle, est sans pitié pour les pauvres, elle favorise ceux qui dans le moment détiennent des pouvoirs divers et, ne voient pas très loin dans le temps. Souvent pas au-delà de la prochaine législature en place ou, du terme d'un placement bancaire du moment. C'est rude comme analyse n'est-ce pas ! Injuste, injustifié même. Et bien non, c'est la réalité au

quotidien, dans la cité pour nombre d'individus. Une tendance qui se développe dans les sociétés qui appliquent ce système économique. Certes, nous vivons dans cette société là, sous un régime généralement démocratique. Soyons donc contents, c'est un bien précieux. Mais, tout se paie même en démocratie et, la « démangeaison » que génère l'argent est terriblement allergène !

J'entends dire : « Aigri ce type ! Politiquement engagé ! Désabusé ! Anarchiste... » Non, rien de tout ça, simplement observateur, optimiste chronique et alors, certainement convaincu par la vision de l'individu dans la société préconisée par l'écobiologie! Mais convaincu de quoi ?

Convaincu qu'il est possible de faire autrement, de le faire sans tarder, pour et avec tous, sans distinction... Mais ce discours est connu, éculé, repassé, ringard... Oui, éventuellement, mais il commence néanmoins à faire école. Qu'on me dise pourquoi, tout soudain, à un an de se faire remercier, le président d'un des pays le plus « puissant » de ce globe, se met à parler « écologie » ? Opportunisme politique ? Image personnelle ? Pour faire plaisir à son gouvernement, voir à sa faction politique ? Rien de tout ça, c'est soudain « la trouille ». Cette bonne vieille réaction des organes internes qui bouillonnent, liquéfie les humeurs, donne des frissons... «*et si tous ces illuminés qui nous prédisent le pire avaient raison ! Si les photos des pôles que j'ai vues à la télévision, avant et après cette année, n'étaient pas des trucages ! Si les rapports des services secrets sur ce que les satellites distinguent des diverses pollutions repérées en orbites, étaient le reflet de la réalité ...*».

Alors tout d'un coup, le ventre remué par une sourde terreur, une prise de conscience, le plus gros pollueur peut réaliser qu'il pourrait devenir le plus grand défenseur de l'environnement. Bravo, il n'est jamais trop tard ! Mais ce n'est pas pour autant du développement durable. Juste du sauvetage. Cependant, le toit a déjà largement brûlé, tentons de sauver les murs.

### **L'éco-village, une solution parmi d'autres...**

Et l'éco-village là-dedans ! Il est au centre de la réflexion. C'est l'application, la concrétisation de tous les principes propres à l'écobiologie. Un lieu, des individus, un domaine bâti, un environnement soigné que l'on respecte et prend en compte. Avec lequel on partage !

Il y a plusieurs façons de concevoir un éco-village, il est décrit ici un concept qui à l'ambition d'être séduisant, tout en évoquant brièvement une autre version qui ne sera pas développée.



Au même titre qu'il faut une église au milieu d'un village, il faut au centre d'un éco-village un pivot, un axe porteur.

Dans un village qui naît au milieu de nulle part ce cœur de vie se bâtit comme les autres composants du village. C'est possible, ça a déjà été fait, c'est sur ce concept qu'il ne sera pas fait de développement particulier.

Le concept présenté se veut la base de la réflexion d'un éco-village possible en Romandie. Il comprend au départ, au cœur, au moins un bâti existant. C'est là, le nœud de la thématique de ce concept.

Les éléments qui rendent difficile un développement d'éco-villages en Romandie reposent sur plusieurs aspects : « Le développement immobilier dans un territoire relativement petit, urbanisé à outrance, à la géographie difficile entre ses flancs montagneux, préalpins ou jurassiens – La difficulté à obtenir des terrains en « droit de superficie », pour cinquante ou nonante-neuf ans. Le prix des terrains équipés... Les contraintes administratives y relatives et le peu d'ouverture témoignée par les autorités pour ce mode de partage d'un bien immobilier, rendent les choses difficiles. Mais il y aussi le fait que l'usage de l'espace, n'ait rien de commun avec les méthodes du monde immobilier du moment – Cependant, pour l'instant, le problème vient souvent de la fâcheuse tendance qu'il y a, même chez les intéressés par des coopératives d'habitations, à ne pas vouloir changer de région et particulièrement à quitter le Bassin lémanique, naturellement séduisant et offrant un grand confort de vie.

Même s'il y a d'autres aspects qui viendraient compléter cette énumération, ceux évoqués ici suffisent à ralentir, en tous les cas à compliquer, le processus de création, chez nous, de coopératives d'habitations à plus forte raison d'éco-village.

### **Organisation et structure**

Partons malgré tout d'une base immobilière nous offrant un ou, quelques corps de bâtiments pouvant être considérés comme étant le cœur de notre éco-village, nous y ajoutons du terrain et des gens motivés.

Il faut alors construire avec ces éléments, le village lui-même.

Une règle de base, la Charte qui décrit l'éthique de fonctionnement et de comportement dans la coopérative – les statuts de l'association de la dite coopérative – les divers



règlements de vie et d'application... Autant d'éléments qui composent la base structurelle et administrative de l'éco-village. C'est la constitution de ce « mini-état » qu'est un écho-village.

Ceci étant, il faut définir la dimension que peut avoir notre éco-village selon l'espace et l'infrastructure disponible. De façon approximative ceci définira le nombre d'habitants sur le site. Une règle de base incontournable, chacun dans l'éco-village, a droit à « son » espace personnel. Ce mode de vie n'est pas communautaire, il est « coopératif ». C'est là une nuance importante. Familles ou personnes seules ont droit à leur lieu de vie. Ceci ne dispense pas d'utiliser des locaux, commodités ou espaces divers en commun. C'est même l'aspect écologique primordial du concept.

Viendront alors les composants de notre éco-village : « logements – locaux de travail / d'artisanat ou d'exploitation - locaux communautaires (cuisine – caves - congélateurs – buanderie / repassage / lingerie - loisirs – salle de réunion – espace TV – bibliothèque – locaux sanitaires / thérapie – de formation ... ) »

Pourra alors être envisagé, l'aménagement de l'espace offert : Celui du « bâtis fixes – les constructions annexes précaires (sans fondations excavées type bungalow ou autre) - le terrain(s) environnant(s) pour les cultures et/ou l'élevage – le jardin vivrier – l'espace d'agrément...

Inutile de dire que cette conception se fait dans le respect rigoureux des principes de l'écobiologie (voir les détails dans [www.ory.ch](http://www.ory.ch))

Donc, qui dit « éco-village » dit naturellement la prise en compte d'un certain nombre de principes que précisément le mode de vie traditionnel n'offre pas. Avant tout la simplification de la façon d'être et d'exister – la rationalisation et l'économie des diverses énergies utiles – une gestion financière rigoureuse des biens de la coopérative - le partage des infrastructures à usage occasionnel – un partage des tâches, une attention portée à l'autre et un échange de qualité, entre coopérateurs – la participation active au dialogue périodique qui a lieu entre les habitants de la coopérative de l'éco-village - des choix et décisions prises à l'unanimité, l'impossibilité de se séparer d'un coopérateur sans son consentement.

Habiter une coopérative ne doit pas priver d'un certain confort, mais en fait, il peut être entendu d'une façon un peu différente d'une structure classique.

Nous souvenons-nous du partage que faisaient des commodités communautaires nos grands-parents il n'y a finalement, pas si longtemps que ça ? Le lavoir – les bains publics – le puits et la fontaine – voir, « la cabane WC » au fond du jardin, qui comportait jusqu'à trois « trous », afin de profiter de ces « instants » pour

échanger des cancans ! Ou encore, nous sommes quelques-uns à ne pas avoir oublié le congélateur communal qui fût une révolution dans la vie de la paysanne suisse. Et le partage, encore actuellement, de machines coûteuses, tant pour l'artisanat qu'en agriculture. Pour ne citer que ceux-ci. Les espaces et infrastructures évoquées dans la composition du bâtiment principal offriront le reste du confort, à portée de main.

Que pouvons-nous faire de plus dans un éco-village pour rationaliser ?

Simplifier à l'extrême l'espace privé, qu'il se trouve dans le corps de bâtiment principal ou, dans des bâtiments satellisés autour de ce dernier. Les espaces privés doivent comprendre outre des chambres à coucher et un lieu de vie (séjour) -une petite cuisine permettant la confection de mets légers et repas simples – des WC (forcément « bio ») – un cabinet de toilette avec une petite source d'eau chaude et lavabo (sans obligatoirement comprendre une douche). Un espace « énergie » en fonction de ce qui sera choisi pour satisfaire ce poste important de la qualité de vie (chauffage / eau chaude / éclairage). Il est sage de nos jours de prévoir une baisse importante des énergies fossiles dans un avenir proche, donc d'envisager dès maintenant, outre l'usage bien pensé du bois, celui de l'énergie solaire et du bio-gaz...

En matière de mobilité, il peut être envisagé sans difficultés et charges majeures, l'acquisition d'un mini-bus collectif, d'un bon nombre de vélos, qui peuvent être aussi mus à l'énergie électrique, voir quelques voitures à se partager si nécessaire.

L'habitant d'un éco-village n'est pas un sauvage reclus, surtout pas. Il travaille au quotidien, se déplace, voyage, a une vie culturelle, reçoit et va voir des amis... S'il le peut, il développe son activité rémunératrice au sein de l'éco-village

Donc, dans l'ensemble, il n'y a en fait pas besoin de beaucoup plus de confort pour être heureux et faire face au quotidien d'un être branché sur le monde contemporain.

Simplement ce mode de vie implique une nouvelle forme d'organisation du quotidien privé et communautaire. De l'ouverture, du dialogue, du partage...

### **Et si on évoquait le mode de financement**

*Développer ici le processus financier de façon exhaustive serait une erreur. En effet chaque cas mérite une analyse attentive et il y a pour ce faire des associations de soutien et en finalité, un organisme faîtier qui est spécialisé dans ce type de mission au moment crucial de la recherche de fonds, d'hypothèque, d'achat, de répartition des parts de coopérateurs et des bases juridiques.*



Un lieu une fois trouvé, son prix défini, le nombre de coopérateurs engagés, les volumes attribués à chacun - les locaux communs - les espaces privés - éventuellement les terrains exploités pour le bien commun ou pour un rendement au bénéfice d'une ou plusieurs personnes de la coopérative.

Tout cela s'évalue, se répartit, se quantifie. Ça donne des clés de répartitions qui permettent de définir la part financière que chacun doit prévoir comme contribution au bon fonctionnement de la coopérative. La répartition des charges respectives.

La qualité de la communication est primordiale dans une telle structure, tout doit être clair et limpide, afin d'éviter les insatisfactions, les ressentiments, les frustrations.

Vivre en coopérative d'habitation, c'est vouloir vivre une vie saine et plus proche de l'authentique, dans le respect des autres et de l'environnement. Que ce soit en ville, à la campagne ou, au sein d'un éco-village. L'objectif financier est de faire une économie substantielle par rapport au mode de vie habituellement pratiqué dans notre société.

Ainsi, pour rester raisonnable, le loyer mensuel d'une pièce ne devrait pas excéder CHF 300.00 à CHF 400.00 – Une part de coopérateur ne devrait pas coûter plus de CHF 5'000.00. On ne devrait pas avoir à en acquérir plus de dix pour obtenir un espace de vie équivalent à un appartement de quatre chambres. Sauf si on le fait, pour en faire bénéficier un ou, des coopérateurs, qui n'auraient pas assez de fonds propres pour obtenir le minimum utile à leur vie dans la coopérative. Un acte de solidarité en somme, rétribué par un intérêt !

### **« Passons à l'acte »**

Toute personne qui lit ce document et qui se sent en empathie avec son contenu peut contacter l'association « *espace de vie* » pour témoigner de son intérêt. C'est encore mieux si elle le fait en proposant un lieu qu'elle aurait repéré, dont il aurait entendu parler, dont elle a lu les caractéristiques dans la presse... Il y a beaucoup d'objets disponibles en dehors des promotions immobilières, mais naturellement la prospection implique un gros travail et aussi « beaucoup » de chance. Une personne seule dans une grande maison, une hoirie qui tergiverse à se séparer d'un bien hérité, une institution qui peine à faire tourner un lieu et pour qui une synergie serait la bienvenue... Ce sont autant de pistes à explorer.



Si nous ne sommes pas très bientôt les membres actifs de systèmes nous permettant d'être autonome économiquement – structurellement – sanitaire, nous serons alors simplement les éléments constitutifs de structures organisées, certainement bien ordonnancées, mais vraisemblablement assez mornes. En fait, un éco-village peut être un éco-quartier. Le potentiel en milieu urbain est tout aussi vaste qu'en milieu rural.

Il faut simplement la volonté de faire les choses « autrement », en y mettant une dynamique de Vie et de Lumière.

Olivier Rychner [www.ory.ch](http://www.ory.ch) Nyon, 2005 puis au fil du temps...

